



Amicale de Camps de Prisonniers de Guerre
BULLETIN MENSUEL DE L'AMICALE DES STALAGS V A - V C

Stalags V A - V C

EDITION DE L'AMICALE NATIONALE
DES ANCIENS PRISONNIERS DE GUERRE
DES STALAGS

V et X

REDACTION ET ADMINISTRATION :

1, rue de Brissac, 75004 Paris

Compte chèques postaux : 3 610 79 H Paris
AMICALE V A - V C

Inscription à la Commission Paritaire N° 785-D-73

LES REPAS MENSUELS DES V ET X

AURONT LIEU A 12 H 45

DANS LES SALONS

DU « ROYAL TRINITE »

Métro : Trinité d'Estienne-d'Orves

Prochain repas le JEUDI 6 DECEMBRE 2001

Et avant de passer à table

on assistera à la Messe qui sera dite à 12 heures
en l'Eglise de la Trinité, à la mémoire de nos disparus.

JEUDI 3 JANVIER 2002 : Repas des Rois

Une lettre du Père BALLAZ

Je viens de recevoir « Le Lien » de novembre et je lis en page 2 l'article de Jacques TESSIER dont je connais bien l'un des fils : Pierre. Il s'agit de la vie en Oflag où les officiers prisonniers avaient le temps de créer des objets d'art.

Dans notre Kommando de Stalag, chez Mercédès à Stuttgart, nous avions fabriqué des petits poêles en métal qui chauffaient en brûlant des boules de papier. Le produit de l'usine entraînait clandestinement dans les baraques. C'était mieux que d'accrocher les gamelles aux tuyaux des poêles. Et puis un jour ces objets précieux ont disparu dans une rafle. Ils nous aidaient bien pour la cuisine du dimanche soir, quand nous mettions nos provisions en commun.

Pour les remplacer, on nous fit faire des fourneaux de briques et de tiges de fer, placés le long des abris. Ils brûlaient du bois et nous les avons utilisés jusqu'à la fin en 1945.

Mais où étaient passés nos petits poêles ?

Voilà qu'un certain jour l'un de nos copains fut envoyé dans une salle de l'usine pour la balayer. Quelle ne fut pas sa surprise de voir tous nos petits poêles rangés sur des étagères comme des objets de musée ! Hommage au savoir faire français ?

Dans un ordre d'idées différent, je vais vous conter comment des gamins de Lorraine, intrigués par des casemates de la Ligne Maginot proches de leur village, ont demandé des explications à leurs parents. Ils ont alors entrepris la restauration de certains ouvrages à la fin de 1999 : nettoyage, peinture, bordures fleuries et le 17 juin dernier ils ont fait une exposition de leurs travaux. Ils font maintenant visiter les casemates de ce secteur défensif de la Sarre.

Tout cela est très bien et prouve que « les jeunes » ont aussi de bonnes initiatives et de bons sentiments. Des articles de journaux ont relaté ces faits.

Le temps me manque pour mettre mes souvenirs « noir sur blanc » car je continue, autant que je peux, d'être « vicaire savoyard ». Il y a de quoi faire.

Je ne pourrai pas me trouver à Paris le 6 décembre, pour la Messe, en l'église de la Trinité, mais j'y serai de cœur et de prière en disant ma messe ce jour-là.

Amitiés à tous et plus particulièrement à Madame BOUDET, APPERT et COMBESCURE, ainsi qu'aux habitués du « Royal Trinité ». Tenez bon la rampe !...

N.D.L.R. - Merci pour ta belle lettre revigorante et pour l'amitié qu'elle dégage.

Père Noël BALLAZ

INFO EURO

Chacun de nous sait maintenant que la monnaie de l'Europe Unie (est-ce bien vrai !)... sera l'EURO, dès le début de l'an prochain.

Voici quelques comparaisons pour nous aider à mieux comprendre :

Euro - Franc

- 1 Euro = 6,56 F
- 5 Euros = 32,80 F
- 10 Euros = 65,60 F (Abonnement au « Lien »).
- 15 Euros = 98,39 F
- 20 Euros = 131,19 F
- 30 Euros = 196,79 F
- 50 Euros = 327,98 F

Etc....

Il faudra s'habituer à la nouvelle valeur des achats de la vie quotidienne. Soyons prudents et gardons le calme des vieilles troupes.

Le Bureau

NOTEZ BIEN

Le Bureau
de votre Amicale V A - V C
sera heureux de recevoir votre **CORRESPONDANCE**
vos **RÉCITS**
et vos **VERSEMENTS** éventuels
(réabonnement au « Lien ») à sa nouvelle adresse :

1, rue de Brissac, 75004 Paris

☎ 01 42 74 18 96

Noël 1942

Derrière les barbelés, tu songes avec tristesse
Aux Noël d'autrefois, dont le cher souvenir
Ne s'effacera pas, cas ton âme en détresse
S'attache à ce passé, pour mieux le retenir

Une étoile a brillé en cette nuit bénie
Promettant aux humains un meilleur avenir
Et tel un matelot du haut de sa vigie
Cherchons-la dans le ciel, il faut la découvrir

Ami

La voici

Cette étoile te dit : Tu dois dans la souffrance
Garder intacts et purs, ton cœur et ta raison
Me regarder là-haut, sourire avec confiance
Et les papillons noirs, vite s'envoleront

Sur mes rayons dorés, j'apporte l'espérance
La même qu'autrefois sur un monde opprimé
L'esclavage cessa, ce fut la délivrance
Et ce temps là, pour toi, va se renouveler

Ami je te redis : gardes en l'assurance
Tu reverras bientôt ton doux pays : « La France ».

Pierre VIOLEAU, le 25 décembre 1942

L'Amicale belge a bien disparu avec Armand ISTA

Nous voulons compléter les hommages qui ont été rendus à notre camarade Armand ISTA, décédé à Liège en mai dernier. Il a maintenu pendant cinquante années l'Amicale belge des trois Stalags V, toujours en « service actif », entouré d'un Bureau dévoué dont il a vu les membres disparaître peu à peu.

Et jusqu'au bout resté seul, malade, aidé avec grand dévouement par son épouse Jeanne, il a voulu faire paraître le bulletin trimestriel qu'il rédigeait, imprimait et envoyait en Belgique et en France, à ses « frères de captivité ».

C'est un tour de force qu'il réalisait pour composer ces 8 ou 10 pages avec documentation, humour et fidélité.

Les « rencontres » franco-belges, pendant cinquante années, en diverses villes de Belgique et à Paris, puis à Namur restent inoubliables dans la mémoire des survivants. Grand ami de notre camarade Lucien BASTIDE, il le retrouvait chaque année aux vacances.

En décembre 1997, déjà très malade, il écrivait dans son bulletin numéro 156 : « En ce qui me concerne je considère que le voyage est presque terminé, j'y ai apporté le meilleur de moi-même ». Et il a encore continué avec courage jusqu'à la dissolution de « son » Amicale.

Armand ISTA est bien dans la lignée de tous les hommes qui ont dirigé nos Amicales d'anciens prisonniers de guerre, avec grand dévouement et compétence depuis cinquante-deux ans. Restons fidèles à leur mémoire.

René APPERT

DES ANNEES EXTRAORDINAIRES...

Par Jacques TESSIER

(Suite du numéro 560)

Pour ne pas donner à ce cahier une dimension déraisonnable, je vais limiter arbitrairement ces évocations de notre vie au IV D à trois autres points particulièrement saillants, après tout de même une brève mention de notre combat incessant contre la vermine et les parasites. Un jour, dans le fond d'une botte que je n'avais pas enfilée depuis plus de six mois, et où je n'arrivais pas à enfoncer mon pied, j'ai trouvé une charmante souris dont les parents étaient curieusement venus nicher là. Mais nos ennemies les plus détestées étaient les punaises (les puces, on s'en accommodait tant bien que mal). La seule façon de limiter leur agressivité était d'installer le soir - car leurs offensives étaient nocturnes - des gamelles blanches assez profondes remplies partiellement d'eau. Comme elles se laissaient tomber du plafond sur tout ce qui était de couleur claire, on faisait le bilan des cadavres le lendemain matin : elles ne savaient pas nager.

Un premier fait dont l'évocation est indispensable fut la confection des cuisinières. Celles-ci étaient des instruments très précieux pour compléter, avec le contenu de nos colis, la tambouille allemande, peu appréciée par nous et qui devint de plus en plus « légère » au fil des ans. Les fabricants étaient essentiellement des équipes de « gars d'zarts », qui avaient découvert dans le camp un filon d'argile réfractaire.

Au moment de la commande, une liste était remise aux futurs acquéreurs, précisant le nombre et les dimensions des boîtes de conserve qui devaient être préalablement découpées. Le jour de l'exécution, ils passaient prendre, après l'appel du matin, le lot de feuilles de fer-blanc et, en fin de journée, la popote recevait livraison de l'instrument, de trente à quarante centimètres en chaque dimension. La plupart de ces cuisinières comportait un four, quelques-unes même un bain-marie ! Les « fournisseurs » étaient payés avec des biscuits de guerre ou des cigarettes, qui étaient les principales monnaies d'échange dans le camp. Toutes nos cuisinières étaient alignées dans le local des lavabos. Il m'a ainsi été possible, à quelques reprises - en fonction de ce que nous avaient procuré nos colis de confectionner de très bonnes tartes, et même des pâtés en croûte. La pâte était confectionnée soit à partir de biscuits de guerre écrasés, soit à partir d'un paquet de nouilles.

Un autre fait extraordinaire ne peut pas ne pas être relaté. Un jour du printemps 44, on nous annonça qu'une piscine allait être aménagée dans le camp, mais que des volontaires étaient demandés pour la creuser. L'annonce nous parut des plus suspectes et il n'y eut aucun volontaire. Peu de temps après, des ouvriers en civil vinrent travailler sur le chantier : il s'agissait, en fait, d'installer un réservoir d'eau pour le cas d'incendie. L'emplacement

choisi fut une petite place que formait, au milieu du camp, le retrait d'une quinzaine de mètres, de part et d'autre de l'allée centrale, de trois ou quatre baraques. La baraque où je logeais était en bordure de cette place et le chantier était visible de notre fenêtre, mais non des miradors. L'entreprise chargée des travaux avait installé une baraque en bois où étaient stockés du ciment et quelques outils. Chaque jour, à l'heure d'interruption des travaux en milieu de journée, une patrouille en armes passait là à plusieurs reprises, les Allemands étant très méthodiques, l'écart entre chaque passage était d'exactement cinq minutes.

La démonstration nous fut alors donnée de ce que permet d'obtenir une démultiplication des tâches minutieusement programmée. Quelques secondes après un passage de la patrouille, une trentaine de nos camarades, par des itinéraires non visibles des miradors, se précipitèrent sur la baraque aux outils et, en moins de deux minutes, la mirent en pièces et repartirent au galop avec chacun une planche : nous manquions alors cruellement de combustible pour nos cuisinières. Le spectacle inoubliable fut la tête du sous-officier allemand et de ses hommes lorsque, au passage suivant, ils ne virent plus que les outils et les sacs de ciment. Ils foncèrent à leur PC au pas de gymnastique et, moins de dix minutes après, une nuée de « pique - fesses » s'abattait sur le camp pour rechercher les planches. Mais celles-ci étaient déjà transformées en d'innocents petits bouts de bois adaptés aux foyers de nos cuisinières.

Enfin, parmi les évasions les plus réussies (de notre point de vue bien entendu) je veux mentionner la plus incroyable : une trentaine de nos camarades, casqués, en uniformes allemands et l'arme à la bretelle, eurent la chance, vraiment exceptionnelle, de franchir le grand portail de sortie du camp, avec un impeccable salut du chef de poste ! Pendant des mois, les ateliers de costumes et d'accessoires de théâtre avaient travaillé d'arrache-pied, le plus difficile ayant été de dissimuler efficacement les faux casques et les faux fusils en carton. La pâte ayant servi à la confection de ces très fragiles attirails était formée de papier mouillé et malaxé avec de la farine et de la colle. Quant aux uniformes feldgrau, ils avaient été obtenus par un long marinage de capotes bleu horizon dans du jus de fanes de carottes. (Avec les radis, les carottes étaient les meilleurs produits que nous retirions des petits jardins potagers aménagés contre nos baraques). Le plus inouï est que ces évadés purent savourer l'affolement des gardiens consécutif à la constatation de leur évasion, alors qu'ils étaient encore dans le camp. Ils s'étaient en effet cachés dans une baraque pendant l'appel et c'est en tablant sur cet inévitable désarroi qu'ils avaient combiné leur audacieuse mystification.

(A suivre)

SOLUTION DES MOTS CROISES

HORIZONTELEMENT. - I. Déstera. - II. Evacuerai. - III. Vocations. - IV. Al - Ru - Sis. - V. Nu - Tri - Me. - VI. Tétée - Bel. - VII. Ure - Miel. - VIII. Rallias. - IX. Essartées.

VERTICALEMENT. - 1. Devanture. - 2. Evolueras. - 3. Tac - Tels. - 4. Ecarté - La. - 5. Suture - Ir. - 6. Tei - Mat. - 7. Eros - Bise. - 8. Ranimée. - 9. Aisselles.

LE DEJEUNER DU 8 NOVEMBRE



Etaient présents :

Jean BEUDOT - André FOMPROIX - Andrée LEBAS - André LENZI et Monique LEGAL - Marcel VANDEN BORNE - Robert VERBA et Mme - Pierre PINEAU et Mme - Odette et Denise ROSE (de Noël) - Marcel MOURIER - Colette BROCHETON - Rosa JANNESSON Georges COMBESCURE - Suzanne RICHER - René APPERT - Roland MIGNOT - Georges ABRAMO - Louis BROCHETON.

Le cadeau à la dame est revenu à Monique LEGAL et la bouteille du P.G. à Pierre PINEAU.

Absents excusés.

Lucienne et Pierre COIN - Renée BOUDET - Lucien SAHUC et Janine, mobilisés à Drachenbronn - André EVEZARD - Juliette HADET - Pierre BAROZZI, chez lui à Saint-Mandrier - Paul DELSART, convalescent - Lucien BASTIDE, à La Varenne.

Je commence mes propos, chaque mois, par écrire quelques mots sur le temps qu'il fait et vous informe par conséquent que ce jeudi 8 novembre, décalé pour cause de Toussaint, n'était pas plus mauvais qu'un autre. Il pleuvait, mais le soleil se montrait timidement. La table du « Royal Trinité » nous attendait. On y entendait des propos joyeux mais aussi le grincement des articulations, alors que les calamités du monde moderne, guerrières ou climatiques, ne laissaient personne indifférent.

Et puisque reviendra Noël, une fois de plus dans notre vie, demandons lui de nous offrir une vieillesse sans trop de tourments, dans un monde qui serait en paix.

Ce prochain jeudi, le 6 décembre 2001, nous serons nombreux, je l'espère, pour penser à nos disparus dans l'église de la Trinité, à Paris.

L. Bro.

DES NOUVELLES DE...

- Juliette BIEHLER, 56000 Vannes. Merci pour votre bonne lettre et son accompagnement. Nous espérons que vous vous remettrez bien vite de votre chute. G. ABRAMO et L. BROCHETON vous embrassent.

- Lucien BASTIDE, 94214 La Varenne, téléphone : 01 48 89 06 76. Notre ami attend des visites et des appels téléphoniques. Son champagne est au frais.

- Albert GUERRIER, Oiron, 79100 Thouars. A fait une chute sans gravité en allant acheter de la brioche vendéenne (département limitrophe). La boulangère l'a reconduit à la maison.

- Le Président Jean BEUDOT, 92100 Boulogne-Billancourt, a glissé sur la chaussée mouillée en rentrant chez lui. Rien de cassé mais ça fait « deux de chute » comme on dit chez les brideurs.

L'un et l'autre n'avaient bu qu'à leur soif, mesurément.

- Aucune nouvelle de Joseph HONIG et Suzanne, 91250 Saint - Germain - les - Fontaines. Un mot de toi ou un appel nous ferait du bien.

- Madame BERTHIER, 64116 Arzacq. Nous avons appris vos soucis de santé par Madame COIN. Soignez vous bien. Vos amis pensent à vous.

- Robert LEFEBVRE, 59290 Wasquehal. Nous dit qu'il se déplace difficilement, mais est bien entouré. A Paris, on ne l'oublie pas.

- Madame Marcelle PAUL nous adresse ses amitiés mais ne se déplace plus. On pense toujours à elle le premier jeudi du mois et à sa belle collection de chapeaux... Grosses bises de tous ses amis.

- Lucienne et Pierre COIN, 93250 Villemomble, vont aussi bien que possible et leurs nouvelles nous font toujours grand plaisir.

- Paul DELSART, 94140 Alfortville, se remet doucement d'une série de problèmes de santé. Il se souvient de tous ces déjeuners du « Royal Trinité » avec André PIGNET, son compagnon de table, avec André LENZI et André FOMPROIX. Emotion...

- Renée DEBRUYNE se propose de nous rejoindre, à Paris, le 6 décembre, avec Arlette peut-être ? Ce serait un grand bonheur.

- Pierre BAROZZI est sur la Côte Sud-Est pour les trois mois d'hiver. Il observe tous

les mouvements de la Flotte, avec sa lorgnette, de son balcon. Ses amis attendent des nouvelles. Un mot peut-être ?

- Paul RIVIERE - 39570 Perrigny. « J'ai été très sensible à ta longue lettre pour tous nos points communs et les souvenirs qu'elle évoque. Je constate que tes occupations sont nombreuses et je t'en félicite. A Paris, tout sera fait pour que « Le Lien » reste ce qu'il est, pour unir aussi longtemps que possible les témoins que nous sommes d'une époque disparue, G. ABRAMO ».

- Elie PETERSCHMITT, 67400 Illkirch - Graff. Tes amis parisiens espèrent que tout va bien maintenant pour ton épouse et toi-même, après une période difficile. Des nouvelles nous feraient plaisir.

- René CLAVERIE, 64240 Hasparren - Urt, est en bonne santé et adresse ses amitiés aux Parisiens et en particulier, à René APPERT et Louis BROCHETON.

- Madame LABRO, 15000 Aurillac. Votre lettre nous émeut beaucoup. C'est un très grand chagrin que le temps atténue peut-être mais vous êtes courageuse et le souvenir de Maurice vous aidera beaucoup. Vos amis parisiens pensent à vous et vous embrassent.

- Madame Madeleine LENOIR, 37190 Azay-le-Rideau. Ceux de Gaisburg, devenus si rares, seront heureux de vous voir le 6 décembre pour la Messe et le temps d'un repas, avec le souvenir de Robert.

- Raymond GUERDER, 75014 Paris, tu as raison de penser que nos amis nonas sont un encouragement. Merci pour ta générosité renouvelée.

- Claude PIGNET, fils d'André récemment disparu nous écrit : « Grand merci aux anciens camarades de Papa de l'avoir accompagné jusqu'au bout ».



EDITION DE L'AMICALE NATIONALE
DES ANCIENS PRISONNIERS DE GUERRE
V et X

DES STALAGS

Rédaction - Administration : Marcel MOURIER

1, rue des Frères Bolifraud, 95220 Herblay - Tél. : 01 39 97 42 62

Compte chèques postaux : 4 841-48 D Paris

AMICALE V B - X A B C

Inscription à la Commission Paritaire N° 785-D-73

Stalags V B - X A B C

Amicale de Camps de Prisonniers de Guerre

BULLETIN MENSUEL DE L'AMICALE DES STALAGS V B - X A B C



COMPTÉ RENDU DE LA REUNION DU 18 OCTOBRE 2001

Le Bureau s'est réuni le 18 octobre 2001 sous la

présidence de notre ami SALVAGNIAC. Au cours de

cette réunion, nous avons fait le tour de notre activité

actuelle. Le transfert de notre siège social nous pose

évidemment quelques problèmes, mais qui ne sont

pas majeurs, du fait de nos rencontres bi-mensuelles.

Notre amie Odette ROSE ayant pris une fonction au

sein du Bureau de l'Amicale des Stalags V A - V C,

nous sert d'agent de liaison. Nous nous réjouissons

d'ailleurs de ce rapprochement avec le V A - V C qui

nous permet de continuer la parution de notre

« Lien ». Je vous rappelle à cette occasion que

tout le courrier doit être adressé à :

AMICALE DES STALAGS V B - X A B C
1, RUE DES FRERES BOLIFRAUD
95220 HERBLAY

2002.

L'endroit choisi ayant été apprécié par de nom-

breux adhérents, tant pour son accessibilité dans Paris

que pour ses prestations. Nous avons donc décidé d'y

retourner. Nous espérons que vous vendrez nombreux

à cette Assemblée qui figurera parmi les dernières que

nous organiserons, l'aventir le dira !...

Nous avons regretté le manque de votre courage

pour nous donner de vos nouvelles. Antérieurement, la

période des vacances était fertile pour la moisson de

cartes postales. Celui qui regrette le plus cet état de

choses est notre ami Robert VERBA, car le fait de ne

plus avoir de vos nouvelles l'oblige à se creuser la tête

pour alimenter son « Lien ». De grâce, un petit mot de

temps en temps. Qui, je sais, plus nous avançons, plus

nous sommes cossards. Comme tous les mois, nous

nous réunirons le jeudi 6 décembre 2001 avec l'Ami-

cale des Stalags V A - V C dans les salons du « Royal

Trinité ». A cette occasion, une messe sera dite à

12 heures à la mémoire des disparus. Nous invitons

ceux qui le peuvent à venir nous rejoindre.

Nous vous donnerons dans les jours prochains

des informations complémentaires concernant notre

Assemblée Générale, mais d'ores et déjà, réservez

vos places pour cette nouvelle année et surtout la santé

et beaucoup de courage.

Marcel MOURIER

Merci,

SOUVENIRS...

Notre camarade Jean MAURICE,
ancien des Stalags X et interné à la Pri-
son Forteresse de Grandenz, dit « Forte-
resse de la Mort Lente », nous décrit ci-
dessous ce qu'il était cette prison militaire
d'où il était impossible de s'évader.

GRAUDENZ - 1941 - 1945

La guerre 1939-1945 a fait plus d'un

million et demi de prisonniers.

Parmi eux, il y eut un nombre très

important d'évadés ayant repris le combat

aux côtés des alliés ou ayant rejoint leur

famille.

Beaucoup de tentatives d'évasions

ont été très étonnamment homologuées,

les « complices » de ces tentatives d'éva-

sions ont été punis de peines disciplinaires

prévues par la Convention internationale

de Genève et ont été envoyés dans des

campus disciplinaires, surtout à Rawa-

Ruska.

Ces réfractaires se sont fait entendre,

et cela est justifié, car il faut reconnaître

que par leur attitude ils ont contraint

l'ennemi à une surveillance importante et,

pendant toute leur détention, ils ont indi-

cativement immobilisés des effectifs qui

auraient dû être envoyés au combat.

En bons organisateurs, l'ennemi avait

porté à la connaissance des prisonniers de

guerre les diverses activités qui étaient

interdites aux détenus. Ces précautions

n'étaient pas inutiles car les Français ne se

sont pas privés d'utiliser le peu de liberté

qui leur restait pour se rendre « cou-

lables » aux yeux de l'Allemand.

Ce n'était pas sur les tentatives

d'évasions qui étaient fréquentes, de

même que sur les attitudes nonchalantes

au travail, qui motivèrent les renvois au

camp pour y purger des peines discipli-

naires. Mais là je veux parler des internés

à la Forteresse de Grandenz, punis pour

fautes graves, pour rébellion, insubordina-

tion, querelles et menaces vis-à-vis des

Allemands, détérioration de matériel, refus

de travail, détention d'armes, d'appareils

photo, récepteurs radio, relation avec la

population allemande, propagande antina-

ziste. Tout cela se trouvait groupé sous le

terme de sabotage.

Tous ces motifs étaient soigneuse-

ment utilisés, grossis et exploités pour

punir le coupable et aussi pour mettre fin à

des actions qui portaient atteinte à la force

du Reich. Ces infractions donnaient lieu à

l'établissement d'un acte d'accusation qui

était porté à la connaissance de l'accusé,

celui-ci était incarcéré non dans les locaux

disciplinaires des camps, mais dans des

prisons militaires ou civiles, en attendant

sa comparution devant un Conseil de

Guerre.

Les Conseils de Guerre étaient nor-

malement constitués d'un officier qui sou-

tenait l'accusation et de sous-officiers.

Quant à l'avocat c'était un Allemand, les

témoins aussi, ils se gardaient bien

d'émettre une excuse favorable à l'accusé,

ils témoignaient, dominés par la crainte

d'une sanction.

Le jugement prononcé, les peines

devaient être effectuées à Grandenz ou

dans ses annexes. Les conditions de travail

et d'internement y sont dures, les peines

de travaux forcés s'accomplissaient en

infraction à la Convention de Genève,

de la puissance protectrice, le traitement

(Suite en page 2)

Nous voici déjà à la veille de

l'an 2002. Qu'est-ce qu'on peut

en attendre, c'est toujours en

France que nous avons reçu votre

cotisation et dons et remerctions

nos amis :

CHARLATTE Lucien, Et

54210 Saint-Nicolas-de-Port. Et

merci pour ton courage.

ROHRMANN Jean, 57970

Yutz.

Madame CAUSSE Fran-

çoise, 30450 Génolhac.

Nous venons de recevoir des

nouvelles de Marcel BERNARD,

White Rock B.C. Canada, qui

nous fait part des ennus de santé

qu'a subi son épouse après une

opération chirurgicale, elle s'en

remet tout doucement. Il espère

que la guerre contre les terroristes

va bientôt se terminer, ce qui lui

permettra de faire une petite croi-

sière avec son épouse Simone.

Merci encore pour sa cotisation et

son don et surtout bonne santé à

tous les deux.

Nous continuons à remercier :

Madame Georgette BON-

HOMME, 52330 Colombey - Les

Deux Eglises, qui nous écrit :

Voilà seize ans que je suis seule et

continue mon abonnement au

« Lien ». Les derniers P.G. sont

hélas de moins en moins nom-

breux. A qui le dites-vous !...

Mademoiselle Colette

CHARPENTIER, 57950 Mont-

igny-lès-Metz, nous écrit : Je

desire continuer à recevoir « Le

« Lien », malgré le décès de mon

ancien P.G. du Stalag V B (Villin-

gen, Forêt Noire). En lui renouve-

lant toutes nos condoléances, nous

la remercions pour sa fidélité.

Notre ami André POU-

PLIER, Monteynard (38), nous a

envoyé une lettre sur laquelle il

compte, ce n'est pas notre anniver-

saire, mais celui du Père Noël et

de la nouvelle année que nous

souhaitons bénéficier à tous.

En attendant nous remercions

nos amis et amies pour leur lettre,

medaille coloniale du Maroc avec

une agrafe de Vermeil. Si je veux

posséder la médaille, il faut que je

l'achète. Elle peut rester dans le

magasin, car si un jour je n'ai pas

de pain, ce n'est pas elle qui m'en

donnera. J'ai eu celles du Travail,

argent, vermeil et or, et celle des

Prisonniers offertes par le Conseil

Général des Ardennes !...

Nous adressons toutes nos

félicitations, cher ami, et nous

laissons à nos lecteurs le soin

d'apprécier.

Notre ami André JAF-

FRAY, 62158 L'Arbre, m'a fait la

surprise de nous raconter le même

péripète que je m'en, sauf les lieux,

C - A - D : Parti au régiment le

1^{er} septembre 1937, libérable le

2 août 1939, maintenu au 69^e R.I.,

maintenu pour la guerre et le

14 juin 1940 la déroute. En sep-

tembre, arrivé à Kuberg et ensuite

à Schendendum pour y mijoter jus-

qu'en mai 1945, neuf années sans

opération chirurgicale, Retour en France le

8 mai... Que de souvenirs...

Notre ami Albert VEY-

RIERE, 33240 Salignac, nous fait

part : Depuis quatre ans, mon

épouse ne peut plus poser les

pieds à terre : strombose, maladie

d'Alzheimer, au point qu'actuelle-

ment et depuis huit mois elle ne

parle plus du tout sauf quelques

monosyllabes... Le matin je la

mets sur un fauteuil roulant jus-

qu'au soir où je fais l'inverse.

Depuis deux ans j'ai supprimé la

voiture car brusquement j'ai perdu

toute mon assurance au volant.

C'est avec beaucoup de peine

que nous apprenons tous ces av-

tars dus à notre âge qui com-

mence à avancer trop vite. Que

dire d'autre sinon que nous

sommes de tout cœur avec toi et

que nous vous souhaitons un bon

Noël ainsi qu'une bonne année

2002. A bientôt de vos nouvelles à

tous les deux.

top 2287 LA